

Des produits avantageux pour vous accompagner



Présenté par :

**Jean Bernard Lebelon,
Adjoint au directeur pour le
financement**

La Pêche, 30 janvier 2020

Plan de la presentation

I. Introduction – Présentation générale de la FADQ

II. Vue d'ensemble des programmes de la FADQ

III. Financement agricole

A. Garantie de prêt

B. Prêt levier

C. PADEAQ et PDDR

D. Subvention à la relève agricole

IV. Conclusion

*La Financière
agricole*

Québec 

I. Présentation générale de la FADQ

Mission

- Soutenir et promouvoir le développement du secteur agricole et agroalimentaire dans une perspective de développement durable.
- Accorder une place importante à la relève agricole

Champs d'intervention

- Assurances
- Protection du revenu
- Financement

Notre organisation – quelques chiffres



ORGANISATION

1 Siège social à Lévis

17 centres de service répartis dans toute la province



578 employés
dont plus de la moitié
dans les centres de service



86% taux de satisfaction de
la clientèle



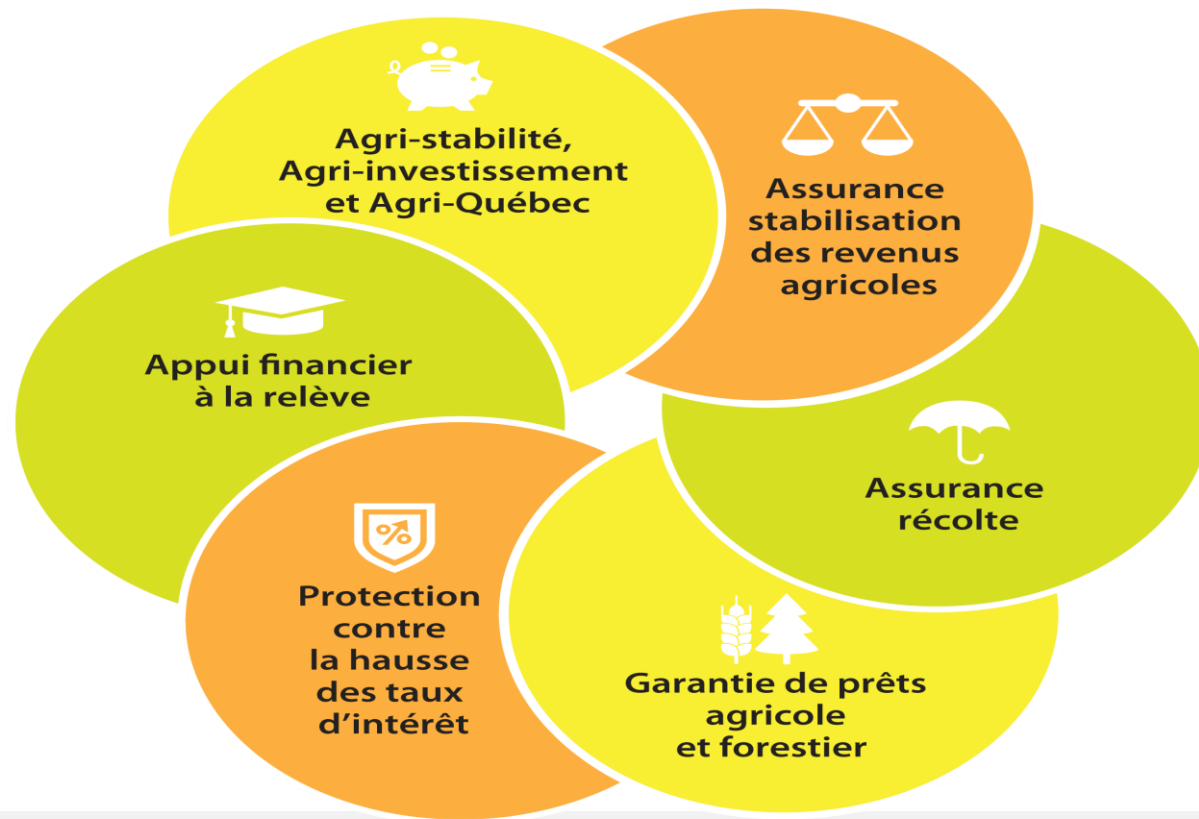
5,48 G\$
Valeur des prêts garantis



3,56 G\$
Valeurs assurées

II. Vue d'ensemble de nos programmes

La FADQ : un guichet unique pour votre entreprise agricole



III. Financement agricole

Caractéristiques générales

- Excellentes conditions d'emprunt
- Large gamme de produits financiers
- Financement responsable
- Expertise unique
- Accessible

A. Garantie de prêt

- Agriculture à temps plein ou à temps partiel
- Tout type d'investissements en agriculture
- Garantie de prêt auprès de l'institution financière de votre choix
- Taux d'intérêt hypothécaire affiché + Rabais de taux FADQ
- Frais d'emprunt raisonnables (0.4 % du montant du prêt ou un minimum de 343\$)
- **Mise de fonds requise : 25% (en général)**
- Pas de montant de prêt minimum. Maximum: 15 millions

Exemple de conditions d'emprunt au **Taux Avantage Plus** pour une institution financière courante en date du 27 janvier 2020

Vous avez choisi un taux variable: votre taux d'emprunt ne peut excéder **3.95 %**

Vous avez choisi un taux fixe: votre taux d'emprunt selon le terme retenu ne peut excéder :

Terme du prêt	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	7 ans
<i>Taux hypothécaire</i>	3.39	3.49	3.94	4.89	5.19	5.70
Escompte de taux	0.30	0.35	0.40	0.45	0.50	0.60
Taux après réduction	3.09	3.14	3.54	4.44	4.69	5.10

Activités de prêts en 2018-19

Montant prêts garantis approuvés	:	1,5 milliard \$
Nombre de prêts	:	3,200
Encours total de prêts à 12 000 fermes	:	5,48 milliards \$

B. Prêt levier

Description du produit

- ✓ Montant maximal de 100 000 \$
- ✓ Durée maximale de 10 ans
- ✓ Sans prise de garantie mobilière ou immobilière
- ✓ Intervention au cours des 5 premières années suivant la création de l'entreprise ou son acquisition en totalité par le promoteur
- ✓ Toutes les fins de financement sont admissibles à l'exception des consolidations, des maisons et des besoins d'un tiers

B. Prêt levier

Caractéristiques du promoteur/ de la promotrice du projet

- ✓ Il/elle doit posséder les qualités et aptitudes de gestion requises à la réalisation de son projet, plus particulièrement en matière de formation et d'expérience pratique pertinente (critères d'expertise);
- ✓ Les perspectives de réalisation du projet et de sa rentabilité financière doivent être démontrées;
- ✓ Le parcours du producteur, son bilan personnel, son crédit, la cohérence, la clarté et la maîtrise de son plan d'affaires ainsi que son réseau professionnel figurent parmi les éléments cruciaux considérés lors de l'analyse du dossier.

C. PADEAQ & PDDR

- PADEAQ = Programme d'appui au développement des entreprises agricoles du Québec;
- PDDR = Programme d'appui à la diversification et au développement régional

Ce sont des programmes de subvention sous forme de remboursement d'intérêts 2 fois par année pendant une période de 3 ou 5 ans. Ces programmes impliquent donc un prêt garanti par la FADQ.

RÉSUMÉ PDDR VS PADEAQ

	PDDR	PADEAQ
Clientèle	Variable selon les volets	Entreprises agricoles et agroalimentaires
Montant admissible	200 000 \$	150 000 \$
Remboursement d'intérêt	7,50 \$/100 \$	13,33 \$/100 \$
	Maximum 15 000 \$	Maximum 20 000 \$
Correspond globalement à 3 % d'intérêt		
Durée	3 ans	5 ans
Utilisation des montants	<ol style="list-style-type: none"> 1) Développement de la production ou amélioration de la productivité des entreprises serricoles 2) Diversification des activités agricoles 3) Amélioration foncière 4) Autres... 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Construction, rénovation ou amélioration d'un bâtiment incluant les équipements 2) Amélioration foncière

Chaque dollar financé ne peut bénéficier à la fois du PADEAQ et du PDDR, mais les deux programmes peuvent être complémentaires

D. Appui financier à la relève

Un programme unique au Canada visant à aider les jeunes à s'établir en agriculture

Subventions temps partiel et temps plein allant de 10000\$ à 50000\$/qualifiant

Plus de 10 millions de dollars accordés par année.

Appui financier à la relève

Critères d'admissibilité:

- Âge: $18 \leq$ Jeune < 40 ans
- Détenir une formation post-secondaire (de préférence en agriculture);
- Présenter un projet temps partiel ou temps plein viable avec des perspectives de rentabilité;
- Posséder au moins une année d'expérience pertinente en agriculture;
- Prévisions de revenus agricoles bruts d'au moins 30000\$ (temps partiel) ou 50000\$ (temps plein) dans les 5 ans à partir de la demande de subvention.
- Détenir, dans un groupe admissible aux programmes de la FADQ, un minimum de 20 % des parts.

Appui financier à la relève

Exemples de formations admissibles	Subvention Temps plein	Subvention Temps partiel
Formation de niveau 1 Formation en agronomie ou en sciences agricoles en général (DEC, Bacc)	50 000 \$	25 000 \$
Formation de niveau 2 <ul style="list-style-type: none">• Un BAC ou DEC en administration ou domaine connexe à l'agriculture (environnement)• certains DEC en agriculture obtenus hors Québec	30 000 \$	15 000 \$
Formation de niveau 3 <ul style="list-style-type: none">• Autres formations post secondaires en agriculture (AEC ou DEP)• Autres formations post secondaires	20 000 \$	10 000 \$

Appui financier à la relève

Fins admissibles : Tout type d'investissements agricoles avec priorisation des investissements les plus productifs (achat d'animaux reproducteurs, quotas, terre d'agrandissement, drainage et irrigation, rénovation des bâtiments agricoles, achat et installation serres, etc.).

Fins non admissibles: Rénovation maison, fonds de roulement/dépenses d'operations, Mise de fonds pour achat d'entreprise initiale.

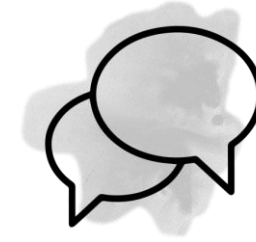
Autres avantages

- Rabais ASRA et ASREC de 25% pendant 3 ans;
- Frais administratifs minimums sur prêts garantis pendant jusqu'à 10 ans;
- Bonification de la protection contre la hausse des taux d'intérêt.

IV. Conclusion

Pourquoi faire affaire avec La Financière agricole ?

- | Expertise reconnue et ensemble unique de programmes en gestion des risques liés aux entreprises agricoles
- | Employés dédiés et compétents: aucune commission!
- | Analyse de vos besoins de financement selon une approche responsable basée sur le souci de succès de l'entreprise agricole
- | Prêts garantis selon des conditions stables
- | Accessibilité et disponibilité du service à travers toute la province



La Financière agricole du Québec

1-800-749-3646 / 819-986-1997

www.fadq.qc.ca

Follow us !



Soutenir et protéger
la croissance

La Financière
agricole
Québec 